

«Les CFF se moquent des personnes âgées», selon les retraités

LE LOCLE

PAR SYLVIE BALMER



Au Locle, près de 40 centimètres séparent le quai du plancher des wagons, ont démontré les membres de l'Avivo qui manifestaient hier. David Marchon

«Les CFF se moquent des personnes âgées». Le constat de l'association suisse de défense et de détente des retraités (Avivo) s'affichait sur les pancartes des manifestantes et manifestants réunis à la gare du Locle hier.

«Les retraités représentent le 19% de la population du pays et ils utilisent davantage les transports publics que les plus jeunes», a rappelé Denis de la Reussille, président de l'association.

«On pourrait penser que les CFF veillent à leur assurer le meilleur confort possible. Or, il n'en est rien.»

Toujours en attente du rehaussement des quais – 20 ans après l'introduction de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés –, sans salle d'attente chauffée depuis 25 ans, dotée d'un passage sous-voie inaccessible aux personnes à mobilité réduite... La gare du Locle est un exemple flagrant du manque d'investissement des CFF.

«Côté rail, il y a des travaux d'entretien», admet Denis de la Reussille. «Mais pour ce qui est du bâtiment, on est totalement oubliés par rapport au reste de la Suisse.

Des fois, on a presque envie de demander aux responsables s'ils croient que Le Locle est de l'autre côté de la frontière, tellement les investissements y sont misérables.»

Un fossé de 40 centimètres

Pour illustrer le propos, l'Avivo avait invité des personnes à mobilité réduite à se prêter à l'exercice. Pour Marcio Barata, en chaise roulante, monter à bord du train s'est avéré impossible, près de 40 centimètres séparant le quai du plancher du wagon. «J'ai renoncé à prendre le train au Locle», nous a-t-il expliqué. «Il y a un service de mobilité qu'il faut appeler à Bienne, à l'avance, si possible la veille, et qui propose de faire venir du personnel avec des treuils pour nous faire monter et descendre du train. Mais cela ne supporte aucun imprévu. Et tout seul de manière autonome, non, ce n'est pas possible de prendre le train au Locle.»

Une salle d'attente, pas un abri

Voir le bâtiment de la gare déserté, sans buffet, ni billetterie, ni salle d'attente, est un crève-cœur. «Il est superbe mais il est impossible de s'y mettre au chaud», a déploré Denis de la Reussille. «Le seul endroit pour se réfugier, c'est l'abri vitré sur le quai 2, en face, à condition de pouvoir emprunter le passage sous-voie, soit 15 marches à la descente puis 15 pour remonter. Sans aide, ce n'est pas possible pour certaines personnes.» Même souci pour accéder au train des Brenets. «Pour rallier ce quai, il arrive que, faute de pouvoir emprunter le sous-voie, des gens à vélo ou avec poussette passent à travers les voies, sur le passage à l'ouest de la gare. Ils enfreignent ainsi les règles de sécurité et risquent une amende. Mais dans la réalité, c'est la seule possibilité.»

Pour répondre aux besoins de salle d'attente, les CFF n'envisagent pas de rouvrir celle existante dans le bâtiment, mais de poser également un abri vitré sur le quai 1, sans porte pour que les handicapés puissent y accéder. «Ils oublient simplement que le climat de Berne n'est pas celui du Locle et qu'un abri protège du vent et non du froid», constatent les membres de l'Avivo.

L'association demande donc la réouverture de la salle d'attente, ainsi que le rehaussement des quais, forte de l'appui de l'Etat de Neuchâtel et du Conseil communal du Locle, représenté lors de la manifestation par Michael Berly.

«Cela fait 25 ans que les autorités écrivent aux CFF pour faire bouger les choses et ça fait 25 ans que rien ne se passe», a rappelé Denis de la Reussille.

Ce, alors que la Ville du Locle a investi des millions de francs pour installer un remontoir et aménager la place de la gare.